

contemple avec amour son auguste bienfaitrice. Encouragé par ce premier succès, le prêtre l'engage à prononcer le nom de Marie ; et d'une voix distincte elle répète : " O Marie ! ô ma Mère ! ! "

A l'instant son bras gauche, qu'elle ne pouvait remuer, s'agite et reprend ses mouvements ordinaires ; sa jambe, depuis longtemps pliée, s'allonge. Une exclamation subite échappe de toutes les bouches : Miracle ! Miracle ! ! ! Les larmes coulent de tous les yeux ; on sonne toutes les cloches à grande volée ; les témoins du fait, hors d'eux-mêmes, courent çà et là sur les degrés, pleurant, criant, appelant tous les habitants pour contempler le prodige. En ce moment, toute la ville est en mouvement ; on accourt, on voit, on admire ; on bénit Dieu ; on exalte la puissance et la bonté de sa sainte Mère. Un procès-verbal est dressé, constaté, signé ; la déposition du médecin est jointe au procès-verbal. L'évêque examine les faits, interroge et la jeune fille et les témoins : tous les doutes sont levés, et la voix épiscopale promulgue cette auguste faveur de la très-sainte Vierge. L'enfant chérie de Marie, cette heureuse fille de miracle veut consacrer sa vie à celle qui la lui a conservée. Déjà elle a commencé son *Postulat* à Cahors, chez les Filles de Saint-Vincent-de-Paul, en attendant qu'elle se rende à Paris pour y faire son noviciat et y consommer son sacrifice. On peut se figurer l'effet produit par cette narration sortie d'une bouche si vénérable, et l'accroissement donné par cette nouvelle faveur à la confiance des peuples pour la Vierge de Roc-Amadour." (Fre nouvelle, 25 septembre 1848).